**Communiqué de presse www.asin.ch 19 mars 2015**

**20 mars: 200e anniversaire du Congrès de Vienne**

**Neutralité: délibérément choisie et couronnée de succès**

**Le 20 mars 1815, les puissances européennes ont reconnu solennellement la neutralité perpétuelle de notre pays et ont garanti par la même occasion l’intégrité territoriale de la Confédération helvétique. L’Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) condamne l’intention de saisir l’occasion de ce 200e anniversaire pour remettre en question la neutralité suisse et pour demander l’adhésion de notre pays à l’UE.**

La déformation à connotation idéologique de faits historiques a pour seul but de conduire la Suisse dans l’Union européenne et dans l’OTAN. Une étude de l’EPFZ intitulée « Sécurité 2014 » constate toutefois que 96 % des citoyennes et citoyens suisses approuvent la neutralité. 17 % seulement des citoyens sont favorables à une adhésion à l’UE et ils ne sont que 16 % à souhaiter adhérer à l’OTAN.

La neutralité suisse a été délibérément choisie. Depuis la débâcle à l’étranger de Marignan en 1515, la Confédération helvétique déploie systématiquement une stratégie de neutralité. Pendant la Guerre de trente ans notamment (17e siècle), notre pays a pu pratiquer la neutralité de manière crédible. En 1815 à Vienne, la Suisse ne jouait pas le rôle d’une quémandeuse. La neutralité n’a pas été imposée à la Suisse par les puissances européennes, même si elle était dans leur intérêt.

L’ASIN lance un appel à la Berne fédérale et notamment au Conseil fédéral de défendre la neutralité avec insistance en ayant pleine conscience de sa valeur. Compte tenu de la situation mondiale actuelle, il faut impérativement renoncer à des expérimentations remettant en cause la politique de neutralité. Le Conseil fédéral doit par ailleurs enfin prendre conscience du fait que ni une adhésion à l’UE ni une adhésion à l’OTAN ne sont des options viables, même sur le long terme. L’armée suisse doit être en mesure d’imposer la neutralité tant sur terre que dans l’espace aérien.

Contact:

Lukas Reimann, Président ASN (078 648 14 41)

Werner Gartenmann, directeur ASIN (079 222 79 73)

Albert Leimgruber, coordinateur romand (078 792 05 72)